Ontario Court of Justice
Provincial Offences Office
Phone No. / *N°. de téléphone*

Cour de justice de l'Ontario
Bureau des infractions provinciales

To / *À*

NOTICE OF FINE AND DUE DATE
AVIS D'AMENDE ET D'ÉCHÉANCE

You have been convicted of an offence, and you owe the amount noted below.
Vous avez été déclaré(e) coupable d'une infraction et vous devez payer l'amende indiquée ci-dessous.

Place of Offence *Lieu de l'infraction*		Offence Date (DD/MM/YY) *Date de l'infraction (JJ/MM/YY)*		Offence *Infraction*
Due Date (DD/MM/YY) *Échéance (JJ/MM/AA)*	File No. *N° de dossier*	Plate No. *No de plaque d'immatriculation*	Conviction Date (DD/MM/YY) *Date de condamnation (JJ/MM/AA)*	Amount Due / *Montant exigible* $ Includes, costs and Victim Fine Surcharge / *Comprend les amendes, les dépens et la suramende compensatoire*

An additional administration fee of will be charged if the fine is not paid within fifteen days of the due date.

If you have already paid the amount due, please disregard this notice.

Des frais administratifs supplémentaires s'ajouteront si l'amende n'est pas payée dans les 15 jours de la date d'échéance.

Si vous avez déjà payé le montant exigible, veuillez ne pas tenir compte du présent avis.

FAILURE TO PAY THIS FINE BY THE DUE DATE MAY RESULT IN:

- Suspension of your driver' licence and the imposition of a licence reinstatement fee.
- Additional collection costs.
- Informing the Credit Bureau of the debt, which may affect your credit rating.
- Referral to a Private Collection Agency for formal collection proceedings.

LE DÉFAUT DE PAIEMENT DE L'AMENDE AU PLUS TARD À LA DATE D'ÉCHÉANCE PEUT ENTRAÎNER LES ÉVENTUALITÉS SUIVANTES:

- *Suspension de votre permis de conduire et imposition de frais administratifs pour le rétablissement du permis.*
- *Frais de recouvrement supplémentaires.*
- *Communication à l'agence d'évaluation du credit des renseignements relatifs à votre dette, ce qui peut nuire à votre cote de solvabilité*
- *Renvois du dossier à une agence de recouvrement privée qui prendra les mesures officielles de recouvrement.*

See reverse side of this form for **additional legal measures which may be taken** if payment is not received by the due date.

*Voir le verso de la formule pour savoir les **autres mesures légales pouvant être prises** si le montant n'est pas reçu au plus tard à la date d'échéance.*

COMPLETE AND DETACH THIS PORTION AND SEND WITH PAYMENT. SEE BACK FOR MAILING AND PAYMENT INSTRUCTIONS.

REMPLISSEZ CETTE PARTIE, DÉTACHEZ-LA ET ENVOYEZ-LA AVEC VOTRE PAIEMENT. LES DIRECTIVES D'ENVOI PAR LA POSTE ET LES MODES DE PAIEMENT SONT INDIQUÉS AU VERSO.

NAME AND ADDRESS:
NOM ET ADRESSE :

☐ cheque/money order enclosed
chèque/mandate joint

☐ VISA ☐ MASTERCARD

Conviction Date *Date de condamnation*	Authorized Amount *Montant autorisé* $

CARD NUMBER / *NUMÉRO DE LA CARTE*

CARD EXPIRY DATE: MONTH YEAR CVV
DATE D'EXPIRATION: *MOIS* *ANNÉE*

CARDHOLDER'S SIGNATURE
SIGNATURE DU DÉTENTEUR DE LA CARTE

999 **00**

FAIL TO PAY BY THE DUE DATE

May result in:

- Suspension of a driver's licence, and the imposition of a licence reinstatement fee.
- Refusal to renew a licence plate.

Some of the following other legal measures may be available to be used to collect a debt:

- Register a lien against real property;
- Addition to municipal tax roll;
- Require your bank or other financial institution to deduct from your account (including RRSP funds) the money owing and send it to the court office;
- Instruct the enforcement officials of the civil courts to seize and sell some of the property;
- Require your employer to deduct from your wages the amount owing and send it to the court office;

You have the right to apply to the court for an extension of time for payment of this fine.

LE DÉFAUT DE PAIEMENT AVANT LA DATE D'ÉCHÉANCE

Peut entraîner:

- *La suspension de votre permis de conduire et l'imposition de frais administratifs pour le rétablissement du permis.*
- *Le refus de renouvellement de votre plaque d'immatriculation.*

Certaines de mesures légales supplémentaires suivantes peuvent être prises pour recouvrer cette dette:

- *Inscrire un privilège contre vos biens immobiliers.*
- *Ajouter le montant au rôle des impôts municipaux.*
- *Exiger de votre banque ou d'un autre établissement financier de déduire de votre compte (y compris les comptes de REER) le montant exigible et de l'envoyer au greffe.*
- *Ordonner aux agents d'exécution des tribunaux civils de saisir et vendre certains de vos biens.*
- *Ordonner à votre employeur de déduire du salaire le montant exigible et de l'envoyer au greffe.*

Vous avez le droit de présenter au tribunal une demande de prorogation du délai de paiement de l'amende.

HOW TO PAY

- By credit card: **Visa** or **MasterCard**
  - through the mail by completing the authorization form.
- By cheque or money order by mailing the bottom portion of this Notice.
- In person at any Provincial Offences Office by cheque, money order, credit card or cash.

If you have any questions regarding this matter, please contact the Court office at the address shown on the upper left-hand corner of the front of this notice.

Dishonoured cheques will be subject to an administrative charge and the amount may be immediately referred to a Private Collection Agency.

Make Cheque / Money Order payable to:

City of

and write the file number on the front of the cheque/money order. Do not send cash or post-dated cheques. If paying by Credit Card, please fully complete and sign the reverse side.

When you mail your payment and this notice, you assume the consequences if, for any reason, the payment is not received in our Court office by the due date.

MODE DE PAIEMENT

- *Par carte de crédit:* ***Visa*** *ou* ***MasterCard***
  -par la poste, en remplissant la formule d'autorisation.
- *Par chèque ou mandat, en postant la partie inférieure de présent avis.*
- *En personne, à un bureau de infractions provinciales, par chèque, mandat, carte de crédit ou en espèces.*

Si vous avez de questions à ce sujet, veuillez communiquer avec le greffe, à l'adresse indiquée dans le coin supérieur gauche, sur la première page du présent avis.

Les chèques refusés sont assujettis à des frais administratifs et le dossier peut être immédiatement envoyé à une agence de recouvrement privée.

Libellez votre chèque ou mandat à l'ordre de:

Ville de

et indiquez le numéro de dossier au recto du chèque/mandat. N'envoyez pas d'argent en espèces ni de chèques postdatés. Si vous payez par carte de crédit, veuillez dûment remplir et signer la partie correspondante au verso.

Lorsque vous envoyez par la poste votre paiement et le présent avis, vous êtes responsable des conséquences si, pour une raison quelconque, le greffe ne reçoit pas votre paiement à temps.

REMEMBER TO KEEP A RECORD OF THIS PAYMENT

MAILING INSTRUCTIONS

Mail payment along with this portion of the notice to:

ONTARIO COURT OF JUSTICE
PROVINCIAL OFFENCE OFFICE

N'OUBLIEZ PAS DE CONSERVER UNE PREUVE DU PAIEMENT

DIRECTIVES D'ENVOI PAR LA POSTE

Envoyez le paiement ainsi que la présente partie de l'avis à la :

COUR DE JUSTICE DE L'ONTARIO
BUREAU DES INFRACTIONS PROVINCIALES

FOR INFORMATION ON ACCESS TO ONTARIO COURTS FOR PERSONS WITH DISABILITIES: *[Court to insert information]*
POUR OBTENIR DES RENSEIGNEMENTS SUR L'ACCÈS DES PERSONNES HANDICAPÉES AUX TRIBUNAUX DE L'ONTARIO : [ajouter l'information]

Guide for Defendants available at www.ontariocourts.ca/OCJPOAGuide, or contact the court office.
Le Guide du défendeur est consultable à www.ontariocourts.ca/GuideLIPCJO, ou contactez le greffe du tribunal.

Save Form / Sauvegarder | Print Form / Imprimer | Clear Form / Effacer